

Le vote d'une loi sur les "emblèmes nationaux" par le parlement slovaque a suscité quelques tensions entre Bratislava et Budapest. La disposition législative portée par les nationalistes du SNS prévoit de sanctionner de 7000 euros le chant d'un hymne étranger sur le territoire national. Dont l'hymne hongrois, régulièrement entonné par les supporters du DAC de Dunajská Streda. Le parlement slovaque a voté le 27 mars dernier une loi sur les emblèmes nationaux sous l'impulsion du Parti national slovaque (SNS), une formation nationaliste en coalition gouvernementale avec les socialistes du . . .

Lisez la suite gratuitement.

Inscrivez-vous et suivez l'actualité d'Europe centrale avec un média indépendant.

[S'inscrire](#)

[Se connecter](#)

[Découvrez notre équipe](#)

[Qui sommes-nous ?](#)